



FOCUSING
OUR POWER
CENTRER
NOTRE POUVOIR

Congrès du CSCSO, 2020

Deuxième convocation

Du 24 au 28 février 2020

Lieu :

Toronto Sheraton Centre

123 rue Queen Ouest, Toronto M5H 2M9

| | |
|---|---|
| Toronto Sheraton Centre 123, rue Queen Ouest Toronto (Ontario) M5H 2M9 | 237 \$ par nuit Occupation simple/double |
|---|---|

L'ADMISSIBILITÉ DES SECTIONS LOCALES À PARTICIPER AU CONGRÈS EST CONFORME AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS DU CSCSO, COMME SUIV :

- 4.1.05** Aucune section locale non-affiliée ou accréditée dont les paiements sont en souffrance depuis trois mois ou plus sera admise ou autorisée à être représentée aux Congrès ou aux Conférences (à l'exception d'une Conférence de négociation).

Toutes les réservations d'hôtel doivent être effectuées par l'entremise de W. E. Voyages en composant le 1-888-676-7747 (sans frais) D'ICI LE 7 février 2020.

Nous vous encourageons à faire vos réservations le plus tôt possible car ce bloc de chambres sera libéré après cette date.

Important : si vous avez besoin de l'aide financière accordée aux petites sections locales, de services de garde d'enfants sur place ou si vous avez des exigences en matière d'accessibilité (déficience auditive, triporteur, etc.), veuillez consulter le site Web du SCFP-Ontario à <https://cupe.on.ca/fr/> et remplir les formulaires requis.

Besoins spéciaux : Si vous avez des besoins particuliers en matière d'hébergement, veuillez en informer W. E. Voyages au moment de réserver votre/vos chambre(s).

Congrès du CSCSO, 2020

Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020

Informations sur l'hôtel

Le Congrès aura lieu au Sheraton Centre Hotel au centre-ville de Toronto. Les chambres peuvent être réservées par l'entremise de W. E. Voyages (1-888-767-7747).

Inscription

Cette année, l'inscription se fera en ligne. Les sections locales peuvent inscrire des délégués via <https://wetravel.eventsair.com/cupe-on-osbcu-feb-2020/cscso-enregistrement>. Nous prions celles qui ne peuvent pas s'inscrire en ligne de communiquer avec le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario à info@osbcu.ca et nous leur enverrons les formulaires.

Admissibilité

L'admissibilité des sections locales à participer au Congrès est conforme aux Règlements administratifs du CSCSO, comme suit :

4.1.05 Aucune section locale non-affiliée ou accréditée dont les paiements sont en souffrance depuis trois mois ou plus sera admise ou autorisée à être représentée aux Congrès ou aux Conférences (à l'exception d'une Conférence de négociation).

Sections locales accusant un arriéré

Conformément au Règlement administratif 4.1.05 du CSCSO ci-dessus, les sections locales doivent être à jour jusqu'à la fin du 3^e trimestre (le 30 septembre 2019) afin de recevoir leurs lettres de créance.

Les sections locales qui accusent un arriéré peuvent s'inscrire et prendre des dispositions pour l'acquitter avant que ne commence le Congrès. Toute section locale accusant encore un arriéré au début du Congrès ne recevra ses lettres de créance qu'après avoir acquitté la totalité des arriérés.

La Fiducie d'avantages sociaux des travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP

Nos administrateurs de la FASTE présenteront leur rapport annuel le lundi 24 février 2020 à 13 h 30. Conformément à l'accord de Fiducie, cette réunion est ouverte à tout membre qui est bénéficiaire. Il n'est pas nécessaire que les sections locales soient affiliées au CSCSO pour y assister.

Présentation sur OMERS

Nos représentants d'OMERS présenteront un exposé le lundi 24 février 2020 à 15 h 00. Cette présentation est ouverte à tout bénéficiaire d'OMERS. Il n'est pas nécessaire que les sections locales soient affiliées au CSCSO pour y assister.

Services de garde d'enfants sur place

Si vous avez besoin de services de garde d'enfants sur place, n'hésitez pas à communiquer avec la Division de l'Ontario du SCFP au 905-739-9739 ou à consulter le site Web à <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et pour remplir les formulaires. Veuillez noter que toutes les demandes doivent être reçues d'ici le **24 janvier 2020**. La mise à disposition de services de garde d'enfants sur place dépend de la réception d'un nombre suffisant de demandes. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec le SCFP-Ontario.

Petite aide financière accordée aux sections locales

Si votre section locale respecte les lignes directrices et a besoin d'une petite aide financière afin de faciliter sa participation au Congrès, n'hésitez pas à communiquer avec la Division de l'Ontario du SCFP au 905-739-9739 ou à consulter le site Web à <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et pour remplir les formulaires.

Mesures d'accommodement

Si vous avez des exigences en matière d'accessibilité (déficience auditive, triporteur, sensibilité aux odeurs, etc.), n'hésitez pas à communiquer avec la Division de l'Ontario du SCFP au 905-739-9739 ou à consulter le site Web à <https://cupe.on.ca/fr/> pour télécharger et pour remplir les formulaires. Veuillez noter que toutes les demandes doivent être reçues d'ici le **24 janvier 2020**.



FOCUSING OUR POWER CENTRER NOTRE POUVOIR

Congrès du CSCSO, 2020

Ordre du jour

Le lundi 24 février

| | |
|-------------------|---|
| 13 h 30 - 15 h 00 | Rapport : Fiducie des avantages sociaux des travailleuses et travailleurs de l'éducation du SCFP (FASTE) |
| 15 h 00 - 15 h 45 | Rapport et présentation : <i>OMERS</i> |
| 16 h 00 - 18 h 00 | Inscription |
| 18 h 00 - 21 h 00 | Ouverture de la plénière Salutations Charles Fleury, secrétaire-trésorier du SCFP national Fred Hahn, président du SCFP-Ontario Principale conférencière : Marit Stiles, députée provinciale et porte-parole néo-démocrate en matière d'éducation |
| 21 h 00 - 22 h 00 | Rencontre-accueil - Bar payant |

Le mardi 25 février

| | |
|-------------------|---|
| 8 h 00 – 9 h 00 | Inscription |
| 9 h 00 – 10 h 15 | Rapport de la présidente Présentation vidéo Rapport : travailleurs blessés Rapport : santé et sécurité Rapport du 1 ^{er} vice-président Rapport du vice-président francophone Comité des Règlements administratifs |
| 10 h 15 | PAUSE |
| 10 h 30 – 12 h 00 | Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario Rapport de la secrétaire-trésorière Comité des voies et moyens Budget |
| 12 h 00 – 13 h 30 | LUNCH |
| 13 h 30 – 15 h 15 | Première séance de formation |
| 15 h 15 – 15 h 30 | PAUSE |
| 15 h 30 – 17 h 00 | Comité des Règlements administratifs |
| 17 h 00 | Forum électoral |

Le mercredi 26 février

| | |
|-------------------|---|
| 9 h 00 – 10 h 15 | Rapport sur les créances Élections : secrétaire-trésorier (éliminations si nécessaire) et fiduciaire, mandat de trois ans, et représentant des travailleurs blessés Groupe de discussion des alliés : <u>La force du nombre</u> |
| 10 h 15 – 10 h 30 | PAUSE |
| 10 h 30 – 12 h 00 | Comité des Règlements administratifs Les élections se poursuivent (si nécessaire) |
| 12 h 00 – 13 h 30 | LUNCH |
| 13 h 30 – 15 h 30 | Groupe de discussion des alliés : <u>La puissance de la communauté</u> Plan d'action |
| 15 h 30 – 15 h 45 | PAUSE |
| 15 h 45 – 17 h 00 | Réseautage des classifications |
| 17 h 00 | Caucus francophone |

Le jeudi 27 février

| | |
|-------------------|--|
| 9 h 00 – 10 h 15 | Comité des Règlements administratifs |
| 10 h 15 – 10 h 30 | PAUSE |
| 10 h 30 – 12 h 00 | Les communautés et non pas les coupures : Tiffany Balducci Action Communautaire |
| 12 h 00 – 13 h 30 | LUNCH |
| 13 h 30 – 15 h 15 | Règlements administratifs Motion |
| 15 h 15 – 15 h 30 | PAUSE |
| 15 h 30 – 17 h 00 | Deuxième séance de formation |
| 17 h 00 | Réunions régionales (si nécessaire) |
| 20 h 00 | Soirée sociale |

Le vendredi 28 février

| | |
|------------------|--|
| 9 h 00 – 12 h 00 | Conférencière invitée : Janice Folk Dawson, vice-présidente exécutive de la Fédération du travail de l'Ontario Motions |
| 12 h 00 | Levée de la séance |

CSCSO, 2020

DESCRIPTION des sessions en petit groupe

Utilisez la page précédente pour indiquer vos trois meilleurs choix pour chaque jour/heure.

Le mardi 25 février

13 h 30 – 15 h 15

Le jeudi 27 février

15 h 30 – 17 h 00

- 1. COMMENT FAIRE DU LOBBYING auprès des conseillers scolaires et des députés provinciaux**
Au cours de cette session, les membres apprendront les rudiments du lobbying aux niveaux provincial et municipal. Nous examinerons également comment demander une rencontre, ce qu'il faut dire lors de la réunion et comment faire le suivi. Nous discuterons aussi de la manière d'impliquer les membres au niveau local.
- 2. CRÉER VOTRE CAMPAGNE LOCALE**
Au cours de cette session, les membres apprendront l'essentiel de la mise sur pied d'une campagne locale. Nous examinerons les ressources disponibles et comment y accéder. Au-delà de l'accès aux ressources, nous discuterons la manière d'exécuter et d'analyser l'efficacité de la campagne.
- 3. PARTAGE DES COÛTS**
Au cours de cette session, les membres apprendront ce qu'est une campagne à frais partagés et comment s'en prévaloir. Nous examinerons les mesures à prendre pour avoir potentiellement accès à des fonds dans le cadre d'une campagne à coûts partagés, y compris les ressources requises et les conditions préalables à l'approbation.
- 4. DIFFÉRENDS CENTRAUX – EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS**
Au cours de cette session, les membres apprendront la définition d'un différend central et la distinction entre un différend local et un différend central. Nous passerons en revue le processus de dépôt d'un différend central et les mesures à prendre suivant le dépôt du différend.
- 5. ÉTP ET FINANCES DU CONSEIL SCOLAIRE**
Au cours de cette session, les membres apprendront comment accéder à la divulgation financière des conseils scolaires, comment la traiter et comment l'utiliser au profit de la section locale.
- 6. C6 – CONGÉ MÉDICAL**
Au cours de cette session, les membres apprendront la définition du congé de maladie, les dispositions de l'accord central entourant le congé de maladie et les paramètres juridiques concernant ce que les employeurs peuvent et ne peuvent pas faire.
- 7. FORMATION MÉDIATIQUE**
Au cours de cette session, les membres apprendront comment et quand la section locale doit s'adresser aux médias. Nous examinerons également les stratégies à prendre en considération lorsque l'on envisage de créer des possibilités médiatiques, ainsi que les ressources requises pour saisir ces occasions.
- 8. MÉDIAS SOCIAUX**
Au cours de cette session, les membres apprendront l'importance de développer et de maintenir une présence dans les médias ainsi que les choses à faire et à ne pas faire sur les médias sociaux.

9. **BUDGET DE LA SECTION LOCALE**

Au cours de cette session, les membres apprendront comment une section locale peut dresser un budget et l'importance non seulement d'en établir un, mais aussi de l'utiliser.

10. **PAOCR – RACISME ENVIRONNEMENTAL**

Cet atelier illustre ce qu'est le racisme environnemental et son impact sur les communautés racialisées et autochtones au Canada. Il y est expliqué comment les travailleurs racialisés et autochtones ont été marginalisés par la révolution des emplois verts. Il y est décrit des moyens pour les syndicalistes et pour les militants communautaires racialisés et autochtones de jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre le changement climatique et le racisme environnemental dans nos collectivités, dans nos milieux de travail et dans nos syndicats. Il y est aussi identifié des outils, des ressources et des initiatives pour contrer les inégalités socioéconomiques auxquelles les communautés racialisées et autochtones sont confrontées lorsqu'il s'agit d'avoir accès à de bons emplois verts.